CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E141358** **VALABLE JUSQU'AU** **21/07/2027**

ÉDITÉ LE 21/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/2012

Raison sociale : DE VOGELAERE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 06/05/2024

Capital : 50 000

397 RUE DE DOUAI
59450 SIN LE NOBLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DOUAI 2012B00422

Siret : 752 465 310 00015

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 0056561/S

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 55800465

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 55800465

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Téléphone : 03 27 87 35 46 **Fax :**

Portable : 06 69 69 11 22

Responsabilité légale :
DE VOGELAERE STEVE GÉRANT

Site Internet :

E-mail : sarl.devogelaere@gmail.com

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 800 000 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7122	Isolation thermique par l'intérieur	8	24/06/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

21/09/2026 16:30

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E141358** **VALABLE JUSQU'AU** **21/07/2027**

ÉDITÉ LE **21/09/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/2012
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 06/05/2024
Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DOUAI 2012B00422

Siret : **752 465 310 00015**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 0056561/S

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 55800465

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 55800465

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : **DE VOGELAERE**

397 RUE DE DOUAI
59450 SIN LE NOBLE

Téléphone : 03 27 87 35 46 **Fax :**
Portable : 06 69 69 11 22

Site Internet :
E-mail : sarl.devogelaere@gmail.com

Responsabilité légale :
DE VOGELAERE STEVE GÉRANT

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	24/06/2026
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	02/07/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	25/08/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	25/08/2021
o Fenêtres de toit	25/08/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	31/08/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	25/08/2021
o Isolation des combles perdus	16/09/2026
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	16/09/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

21/09/2026 16:30

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.